



AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2017

AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 29 septembre 2017 à 20 h.

au réfectoire du Centre sportif des Isles à Yverdon-les-Bains

Ordre du Jour :

- 1.- Bienvenue**
- 2.- Nomination des scrutateurs**
- 3.- Admissions – démissions – radiations**
- 4.- Hommage aux disparus**
- 5.- Approbation du PV de l'assemblée du 7 octobre 2016**
- 6.- Rapports :**
 - a) de la présidence
 - b) du responsable technique
 - c) de la coach J&S
 - d) des responsables des ressorts
 - e) des commissions :
 1. Soirée
 2. Loto
 3. Noël
 4. Coupe des Bains
 5. Fête de printemps
 6. Tournoi de volley-ball GH
- 7.- Gestion :**
 - a) présentation des comptes de la société
 - b) rapport de la commission de gestion
- 8.- Calendrier 2017-2018**
- 9.- Cotisations et frais spécifiques aux groupes – cotisations familles – indemnités de déplacement**
- 10.- Budget 2017-2018**
- 11.- Elections**
- 12.- Honneurs**
- 13- Informations de la commission « Cabane »**
- 14.- Point sur la proposition de la commission « Bénévoles »**
- 15.- Divers, propositions du comité et individuelles**

1.- Bienvenue et adoption de l'ordre du jour (Benjamin Payot)

Le Président, Benjamin Payot, ouvre la séance à 20 h 09 et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Il annonce que les rafraichissements sans alcool sont offerts par la société. Les bières sont à 2 fr. les bouteilles de vin à 15 fr. Le verre de l'amitié sera partagé en fin d'assemblée

Convoqués à l'assemblée : 470 membres avec droit de vote.

25 personnes (adultes ou parents d'enfants) se sont excusées.

La liste des personnes excusées peut être consultée sur la table, auprès de la secrétaire Anita David. Seules les personnes ayant signé la liste des présences ont le droit de vote.

En l'absence de remarque l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité et suivi tel que présenté.

2.- Nomination des scrutateurs (Benjamin Payot)

Sont nommés scrutateurs : Christian et Jonas

Sont présentes : 72 personnes Majorité absolue : 37

3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)

Au cours de cet exercice, nous avons enregistré 62 admissions, 59 démissions, aucune radiation.

4.- Hommage aux disparus (Benjamin Payot)

Des Aminches et Amis de la société nous ont quittés durant cette année. Nous avons une pensée toute particulière pour Renée Beauverd membre honoraire, Germaine Kernén, membre honoraire, Pierre-Yves Bedoy ancien responsable du ressort Jeunesse, ancien porte-drapeau de la société et membre honoraire, pour Antoinette Martin ancienne présidente de la section Dames et membre honoraire, pour Eric Martinet ancien caissier, vice-président et président de la société et membre honoraire ainsi que pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un parent, un ami ou un être cher.

L'assemblée se lève et observe une minute de silence à la mémoire des disparus.

5.- Approbation du PV de la dernière assemblée générale du 7 octobre 2016

Le PV de l'année dernière a été mis sur le site internet et transmis par poste aux personnes l'ayant demandé. Le PV est accepté à l'unanimité par l'Assemblée, avec remerciements à la secrétaire.

6.- Rapports :

- a) De la présidence, Benjamin Payot et Amélie Morleo
- b) Du responsable technique, Justin Delay
- c) Du responsable de ressort J+S, Géraldine Rey
- d) Des responsables de ressorts
 1. Jeunesse, Laure Lambert
 2. Individuels, Sandy Jaccard
 3. Dames, Berthy Pelet
 4. Gym Hommes et tournoi volley-ball, Luc Martignier
 5. Actifs-Actives, Guillaume Cuerel, lu par le président

e) Des commissions :

6. Soirée 2016, Jonas Delay
7. Loto, Christian Favre
8. Noël des AGY, Laure
9. Tournoi de volley-ball GH, Luc Martignier, couplé avec le rapport GH
10. Coupe des Bains, David Piot lu par le président
11. Fête de Printemps, Jonas

Le président remercie toutes les personnes qui ont rédigé un rapport pour leur ressort ou pour les différentes manifestations et qui, pour la première fois, les ont tous transmis avant l'assemblée.

7.- Gestion

Des fascicules présentant les comptes et les budgets sont à disposition sur les tables.

- a. présentation des comptes de la société établis par Alain Charles
- b. rapport de la commission de gestion, Patric Delay.

Le Président remercie Alain Charles pour la gestion des comptes de la société. En l'absence de question ou de remarque, il donne la parole à Patric Delay pour le rapport de la commission de gestion.

Le président remercie Patric ainsi que les autres vérificateurs pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- a. les comptes tels que présentés
- b. de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité pour la gestion de la société.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des voix. Le président remercie les membres pour la confiance accordée.

8.- Calendrier 2017-2018 (Benjamin Payot)

Le calendrier de nos manifestations ainsi que les rencontres ou manifestations dans lesquelles on peut retrouver différents groupes de la société se trouve sur le site des AGY. Les prochaines dates à retenir sont :

- 22 octobre 2017 Le Team Test Event à la Marive, une nouvelle manifestation qui sera présentée dans les divers
- 24 et 25 novembre 2017 la Soirée annuelle des AGY à la salle de spectacle de la Marive
- 9 décembre 2017 Noël des AGY
- 14 janvier 2018 le Loto de la société
- 28 avril 2018 le Tournoi de Volley des GH
- 5 et 6 mai 2018 la Coupe des Bains
- Date en attente pour la Fête de Printemps

9. Cotisations et frais spécifiques aux groupes – cotisations familles – indemnités de déplacement (François Cochand et Amélie Morleo)

Les cotisations 2018 restent identiques à 2017 et aux années précédentes.

La cotisation de base est 100 fr. pour les membres actifs, de 65 fr. pour les membres honoraires qui pratiquent la gymnastique et les cotisations de groupe varient entre 50 et 150 fr.

Les Indemnités de déplacement se montent toujours à 45 cts le km.

En examinant les comptes de 2012 à 18, on peut voir que les charges restent stables dans la gestion de base de la société. D'un côté on a les cotisations et les subsides J&S et de l'autre les dépenses avec le défraiement des moniteurs et la rétrocession d'une partie des cotisations à l'ACVG et à la FSG. En 2012 on arrivait environ à 40 000 fr. en caisse pour gérer la société, hors manifestations. Dans l'exercice écoulé on n'arrive plus qu'à 11'000 fr. Cette somme est inférieure aux dépenses de la société qui a besoin de 20 à 25'000 fr pour sa gestion de base, ce qui constitue un premier problème.

Le second problème concerne les manifestations telles que loto soirée Coupe des Bains etc. dont le bénéfice baisse lentement mais sûrement. Les Championnats Suisses qui constituent une manifestation extraordinaire ont été sortis de ces statistiques pour ne garder que les manifestations ordinaires. La société et ses gymnastes connaissent des résultats fantastiques et une superbe émulation qu'il ne faut pas casser. Toutefois, la participation aux concours a un coût et le prix des inscriptions est à la hausse. On arrive à une situation où on dépense plus qu'on encaisse. Le budget doit être maîtrisé et on doit revoir le système. La manière reste à définir. On va peut-être devoir s'attaquer aux cotisations en recensant par exemple les frais qu'occasionnent les groupes pour savoir ce que coûte un gymnaste. Le travail de Master de Quentin a révélé qu'en 2009 un gymnaste coûtait déjà 461 fr. à notre société, pour des cotisations moyennes d'environ 166 fr. Certains groupes couvrent leurs frais, d'autres pas. Certains groupes phares coûtent cher mais constituent une émulation pour la société, qu'il faut encourager. Un certain nombre de pistes vont être suivies et examinées en commission et en comité. Lors de la prochaine AG le bilan de ces études sera présenté avec, peut-être, une hausse des cotisations. En résumé les concours coûtent de plus en plus cher. De plus en plus de compétiteurs y participent avec des résultats qui suivent. Les cotisations sont les mêmes depuis de nombreuses années et les revenus des manifestations stagnent ou baissent, ce qui amène à cette étude sur une année afin de voir s'il y a besoin de prendre des mesures ou pas. En l'absence de questions, le président passe la parole à Amélie pour les cotisations famille.

Amélie présente ce projet émanant d'une réflexion du comité et non des familles concernées. Un petit groupe s'est formé pour mettre sur pied ce projet abordé l'an passé. Il ne touche que certaines familles, ayant 3 enfants ou plus dans la société. Ce sont des familles fidèles à qui on désire donner un petit coup de pouce, malgré des cotisations peu chères en comparaison d'autres sports. Actuellement entre 4 et 6 familles seraient concernées. Ces modifications porteraient uniquement sur les ressorts jeunesse, soit jusqu'à 16 ans. La cotisation de base de 100 fr reste. On introduirait une réduction de 50 % sur les frais de groupe du 3^e enfant et de 100% dès le 4^e. Pour les enfants qui participent à plusieurs groupes, ces mesures seraient prises sur les frais de groupe les moins chers. En l'état actuel le manque à gagner serait de moins de 600 fr. Ce geste participatif, vise à motiver les familles à faire du sport, à être et à rester dans la société sans toutefois trop grever les budgets. Le comité donne un préavis positif.

Le projet est accepté à l'unanimité et entrera application dès les prochaines cotisations.

10.- Budgets (Alain Charles)

Le caissier présente le budget, avec les explications des mesures qui ont été prises pour faire réduire un budget initial présentant une perte de près de 30'000 fr, et arriver au déficit présenté.

Le budget est accepté à l'unanimité.

11.- Elections et démissions

Suite à départ de Valentin Rosati, un poste de vérificateur des comptes est à repourvoir. Ce poste consiste en une soirée de vérification chez le caissier. Personne ne se présente. La société est toujours à la recherche d'un porte-drapeau. Le président remercie toute personne intéressée de s'adresser à lui pour de plus amples informations.

12.- Honneurs

La vice-présidente a le plaisir d'accueillir et de fleurir plusieurs dames qui ont fêté de grands jubiléés cette année ou les années précédentes, sans avoir été nommées. A savoir :

Denise Portenier et Françoise Rosset pour 42 ans de société, Lucienne Michel pour 48 ans de société, Nicole Pachoud pour 50 ans de société et enfin la grande championne du soir, Suzanne Sudan pour 51 ans de société. Aurélie remercie ces dames pour leur fidélité aux AGY.

Une personne ayant depuis longtemps les points a atteint l'âge pour être membre honoraire cette année, il s'agit d'Aurélien Calame, monitrice depuis 2005.

Les remerciements de la société et un petit présent vont à Berthy qui gère le super local à costume, à Renée et à Ernest, absents ce soir, pour l'entretien de la cabane et de ses extérieurs et à Markus pour le site internet. Trois nouvelles personnes sont également remerciées, à savoir le neveu de Berthy qui a aidé à débarrasser le matériel trié à Ependes et, en anticipant un peu, Cédric et Maxime qui vont tailler la haie de la cabane. Merci à tous !

13.- Informations de la commission « Cabane »

Le président précise qu'il n'y aura pas de votation ce soir, juste une présentation. Il passe la parole à Daniel Jaccard qui rappelle les faits et les décisions prises lors de la dernière AG, Il expose les questions et les impératifs auxquels ont dû faire face les membres de cette commission, à savoir Patric Delay, Gwenaël Cochand et lui-même.

La capacité d'accueil passera de 25 à 50 places pour répondre aux besoins des différents groupes et commissions. La cuisine devra permettre de préparer des repas de groupes et de camps d'entraînement internes. Niveau chauffage et isolation, cette cabane devra pouvoir être utilisable tout au long de l'année. Un réduit sera créé pour ranger tout le matériel nécessaire aux diverses manifestations. Ces objectifs, de même que des directives de la municipalité étant fixés, la commission a pu élaborer le projet présenté ce soir, plans et images de synthèse à l'appui.

Un tel objet, chauffé et agencé de façon optimale a un coût et la commission a entrepris des recherches de fonds qui n'ont malheureusement pas trouvé d'écho positif. Il faudra donc aller trouver les banques, la commune ou les deux pour financer la différence entre les fonds de la société et les coûts. Une fois ce problème résolu, une assemblée extraordinaire sera convoquée pour présentation du projet définitif avec son financement et votation. Ce n'est qu'après acceptation que la commission pourra travailler sur les appels d'offres, le permis de construire et les soumissions. On aura alors des devis réels et en fonction du budget il faudra peut-être réduire la voilure sur certains aménagements ou participer aux travaux. Un maximum d'informations seront données lors de cette assemblée extraordinaire mais différentes étapes, dont la mise à l'enquête, génèrent des frais qui ne peuvent pas être entrepris sans l'approbation de l'assemblée. Les délais de constructions dépendent de tous ces paramètres.

La question de l'isolation phonique est posée. La commission n'en est pas encore au choix des matériaux mais sera attentive à leur choix et à leur coût.

Une remarque se fait entendre au niveau de ce projet apprécié et son auteur estime que les frais hypothécaires s'élèveraient à environ 180 francs mensuels, ce qui est supportable et pourrait être couvert par des revenus de locations. Cette cabane n'a pas pour but de concurrencer un refuge mais pourra être louée par un membre comme actuellement. A noter que la location d'un local de stockage, qui coûte actuellement 1000 fr par an, ne sera plus nécessaire.

Tout ce qui pourra être réduit en discutant avec les entreprises, en faisant certains travaux, en réduisant certains équipements viendrait en diminution des fonds propres investis. On espère pouvoir réduire les frais d'environ 10% par rapport aux estimations. Les frais de démolition sont compris. Un chauffage au gaz à radiateurs est prévu, idéalement réglable à distance. Les énergies renouvelables sont hélas trop coûteuses.

Un membre de l'assemblée fait remarquer que cette cabane va pouvoir être utilisée par les générations futures. Il s'agit là d'un investissement à long terme. Il estime que le projet n'est pas surfait et propose de faire confiance à l'équipe.

La présentation et le projet sont largement applaudis, avec remerciements à la commission cabane. La prochaine étape est une approche des banques pour un prêt et de la commune pour son cautionnement.

14.- Point sur la proposition de la commission « Bénévoles »

Le président passe la parole à François Cochand qui commente l'étude de la commission, qui a été menée sur l'année, sans répercussion aucune. L'an passé, la taxe bénévole n'a pas reçu un écho favorable. Une augmentation des cotisations avec réduction pour les bénévoles serait plus judicieuse. Le sujet est délicat et complexe. Pendant l'exercice écoulé, la commission a recensé les gymnastes actifs qui se sont engagés et leur temps de bénévolat. 46 % ne viennent jamais travailler. Cela conforte les chiffres de l'an passé, avec une centaine de personnes qui effectuent entre 8 et 16 h de travail, voire plus.

Il y a moins de 25 parents qui sont venus aider. Dans le secteur jeunesse, l'engagement est très marginal. Les dames, hommes, VT et actifs, jouent très bien le jeu, de même que le comité et les moniteurs. On en revient pratiquement aux mêmes constatations que l'an passé. Si la taxe proposée avait été effective, elle aurait rapporté environ 17000 francs. La commission et le comité étudieront toutes les idées, telles qu'une newsletter, plus de communications aux parents, une meilleure visibilité sur le site, la commission bénévolat communale etc. pour essayer d'obtenir d'avantage de bénévoles. Il faut faire attention à ne pas surcharger et épuiser les bénévoles « habituels ».

15.- Divers, propositions du comité et individuelles

Révision des rémunérations par Gwenaël Cochand. Plusieurs points avaient été présentés dont un nouveau barème de rémunération moniteurs. Après une année d'essai, il s'avère nécessaire de proposer et de mettre en place quelques petits ajustements.

1. L'indemnisation des responsables de groupes se base sur le nombre de gymnastes et le nombre de compétitions. Il est apparu que la somme de 75 fr par concours est disproportionnée. Elle se verra réduite à 50 fr. par compétition mais pas ne pourra pas dépasser 300 fr. Les 5 fr. alloués par gymnaste seront conservés.
2. La rémunération des moniteurs qui coachent en compétition n'avait pas été clairement définie. Des dispositions mises en place en cours de route ne se sont pas révélées idéales, d'où la proposition suivante. Jusqu'à 2 heures de coaching le moniteur touchera 5 francs, de 2 à 4 heures 10 fr, de 4 à 6 heures 15 fr, de 6 à 8 heures 20 fr. et dès 8 heures, 25 francs. Ces sommes permettront au coach de couvrir ses frais sur place.

3. Lors de l'AG 2016, il a été décidé que les indemnisations des personnes voyant leur situation péjorée par le nouveau système ne subiraient pas de baisse. Cette proposition devait laisser le temps à ces personnes de prendre connaissance des nouvelles dispositions et, le cas échéant, de se former afin de se mettre à niveau et de profiter des avantages offerts aux moniteurs reconnus. Cette période de transition prendra fin lors de l'exercice 2018-2019 compris, ce qui laisse 2 ans pour se former.

Le comité émet un préavis favorable. Ces ajustements sont acceptés à l'unanimité moins une abstention. La révision sera mise en application pour l'année en cours et le nouveau système deviendra effectif pour tous, dès l'exercice 2018-2019 compris

Billetterie soirée par Markus Kohli. Le système retenu pour éviter les longues files d'attente devant la salle de la Marive s'appelle TicketFrog. Il est gratuit et comporte une publicité sur le ticket. Il est déjà bien présent en Suisse alémanique. Chacun pourra désormais choisir et payer sa ou ses places depuis chez lui, imprimer son ou ses billets et se rendre à la soirée.

Une opposition au projet se fait entendre, pour les personnes qui n'ont pas internet. Le comité a pris le risque de se moderniser afin de contenter un maximum de spectateurs qui se plaignent depuis plusieurs années du système. Ce sont principalement des familles qui prennent des billets. Un des membres se déplace à la Marive pour acheter les billets de ses proches. Il y a donc déjà des commandes groupées et les personnes qui n'ont pas d'ordinateur pourront demander à des connaissances de leur commander un billet. Ce système fonctionne déjà à satisfaction pour d'autres sociétés. Il reste du temps, avant la soirée, pour avertir les gens du changement. Les billets restants seront vendus à l'entrée de soirées, notamment le vendredi. Pas de changement pour les honoraires qui recevront, comme précédemment, une invitation à retourner avec la possibilité de commander des places supplémentaires. Le comité a décidé que l'avenir est en ligne. Cela nécessitera peut-être un temps d'adaptation et quelques ajustements.

Team Test Event par Francis Buchi. Le dimanche 22 octobre se tiendra, à la Marive, entre 11 et 13 heures, le premier Team Test Event, une compétition par équipes d'agrès individuels, sur le modèle de ce qui se fait aux championnats suisses. Il y aura 10 équipes de 5 gymnastes concourant à tous les engins, dans deux différentes catégories. Les 4 meilleures notes à chaque engin sont retenues. Cette compétition, par cantons, va servir de préparation aux Championnats suisses. Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Bâle Argovie et Berne seront présents à cette première édition. Les spectateurs sont les bienvenus.

Félicitations et remerciements d'André Jaccard à tous ceux qui s'investissent pour les AGY, notamment le comité pour son dynamisme, son excellente gestion et tenue des comptes, les monitrices et moniteurs qui consacrent beaucoup de temps à la formation de leurs gymnastes avec les excellents résultats que l'on connaît et tout particulièrement aux jeunes motivés qui s'engagent pour la société.

Le président lève l'assemblée à 22h 38 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire

Anita David